e-media SITE ROMAND DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS

CIIP Conférence intercantonale instruction publique et culture Suisse romande et Tessin



Fiche pédagogique

L'IA journaliste, comment ça marche ?

Âge des élèves concerné·e·s :
10-11H (Cycle 3) et Secondaire II

Disciplines concernées :
Education numérique

Objectifs EN 31-33 du PER

Français

Objectif L1 32 du PER

Durée estimée :
2 périodes

Matériel nécessaire :

Enseignant·e : ordinateur connecté à Internet + vidéoprojecteur équipé de hauts-parleurs pour restituer le son

Elèves : ordinateur connecté à Internet, logiciel de traitement de texte (type Word)

Introduction

Comme de nombreux autres secteurs, celui des médias est profondément transformé par l'intelligence artificielle (IA). Celle-ci bouleverse les modèles d'affaires, automatise certaines tâches et fait émerger de nouvelles possibilités, notamment en matière de diffusion et de valorisation des contenus journalistiques.

Pour les journalistes, l'IA ouvre de nouvelles perspectives. Traduction, transcription, recherche et veille documentaire, analyse de données, génération d'idées de sujets ou d'angles inédits : ses applications peuvent les décharger de certaines tâches, les soutenir dans d'autres et leur permettre de consacrer davantage de temps à la valeur ajoutée de leur métier.

Encore faut-il savoir quels outils utiliser et à quelles fins. Car toutes les applications ne sont pas forcément pertinentes. Dans les entreprises de presse qui en ont les moyens, on développe des outils IA à l'interne, pour répondre à des besoins spécifiques. Quelle que soit la place accordée à l'IA dans le processus de production, le ou la journaliste reste responsable du contenu publié.

Cette fiche pédagogique propose aux élèves d'explorer différentes applications de l'IA utilisées dans le journalisme, de les expérimenter et d'en évaluer les possibilités, mais aussi les limites, avec un regard critique.

Objectifs

- Apprendre à connaître les applications de l'IA particulièrement utiles aux journalistes
- Apprendre à les sélectionner en fonction de leurs limites
- Apprendre à les évaluer de façon critique

PARTIE 1 - DÉCOUVRIR LES APPLICATIONS DE L'IA UTILES AUX JOURNALISTES

Temps: environ 20 minutes

But : lister (avec les élèves) les fonctions et les applications de l'IA potentiellement utiles tout au long du travail journalistique

Élements théoriques

L'intelligence artificielle peut potentiellement intervenir tout au long du travail journalistique. Elle peut aider à rechercher, analyser, transcrire, rédiger, vérifier, référencer et diffuser l'information. Les usages les plus intéressants de l'IA pour les journalistes ne sont pas forcément les plus visibles. Elle peut par exemple aider les professionnel·le·s des médias à repérer des sujets d'articles ou d'émissions intéressants dans de grands ensembles de données.

Parmi les applications de l'IA les plus utiles aux journalistes, on peut notamment citer celles qui leur permettent de :

- trouver des sujets inédits d'articles/émissions

- faire des recherches exploratoires et d'obtenir des informations (basiques ou approfondies) sur un thème donné

- vérifier et/ou compléter des informations déjà à disposition

- résumer l'information contenue dans de longs rapports

- préparer des entretiens (par exemple en générant une liste de questions pertinentes)

- retranscrire et synthétiser des entretiens

- générer un plan/une structure pour un article ou une émission

- corriger des erreurs et/ou améliorer l'écriture

- générer des textes entiers

- obtenir un regard «critique» sur un article écrit humainement

- obtenir des propositions de titres/intertitres

- traduire des articles dans une autre langue

- illustrer l'article ou l'émission (avec des images, du son, etc.)

- générer un résumé ou un «teaser» de l'article ou de l'émission pour un site Internet ou les réseaux sociaux

- plancher sur une stratégie de diffusion du contenu

A noter que quelques trucs relativement simples permettent d'améliorer la qualité de l'assistance fournie par l'IA :

- éviter de poser des questions fermées à l'IA

- «nourrir» l'IA avec une série d'articles écrits par le ou la journaliste puis lui demander d'en reproduire le style

- soumettre à l'IA un plan de travail détaillé et commenté avant de lui demander de générer automatiquement un texte, afin de garder le contrôle sur l'article

L'utilisation de l'IA peut donc potentiellement faire gagner un temps précieux aux journalistes, affiner la qualité des informations à leur disposition et même doper leur créativité, ainsi que la qualité stylistique de leur travail. Il revient néanmoins aux professionnel·le·s des médias de déterminer quelles applications de l'IA sont pertinentes ou non en fonction du projet en cours. Par ailleurs, l'IA est un outil et non pas un·e journaliste. Elle l'assiste dans de nombreuses tâches mais n'assume ni la responsabilité éditoriale, ni les conséquences d'une publication. Dès lors, les journalistes doivent tenir compte d'une série de règles et de garde-fous :

- veiller à ce que l'IA base ses réponses sur des sources fiables/crédibles et citer ces dernières

- vérifier les informations obtenues grâce à l'IA (en les confrontant aux sources)

- citer l'utilisation de l'IA dans le travail journalistique (par exemple en se référant à l'échelle daliascale.org)

- respecter la confidentialité des sources et des personnes interrogées (exemple : ne pas introduire des notes ou des retranscriptions d'entretien dans une IA ouverte)

Quiconque fait appel à l'IA pour l'assister dans un processus de création journalistique doit par ailleurs être conscient·e des conséquences éthiques : biais éventuels, protection des données sensibles, nécessité de transparence et respect du droit d'auteur. Un recours débridé à l'IA aura une impact potentiel sur l'emploi, sur la diversité des médias ou encore l'autonomie éditoriale.

On pourra, par exemple, passer en revue les consignes données aux journalistes de l'agence ATS-Keystone (voir leurs directives sur l'IA en annexe de cette fiche)

Pistes pédagogiques

En guise d'introduction, visionner en plénum la capsule vidéo RTS «L'IA va-t-elle remplacer les journalistes?».

Demander aux élèves de lister en vrac toutes les utilisations potentielles de l'IA par les journalistes. Classer ces utilisations en grandes catégories (organisées chronologiquement) :

- recherche de sujets inédits et d'informations basiques

- préparation et travail journalistique (recherche d'informations approfondies, questions d'entretiens, retranscriptions d'interviews, etc.)

- travail de conception et de rédaction (plan de travail, 1er jet du texte de l'article ou du script de l'émission, etc.)

- amélioration du projet (regard «critique» sur l'article, corrections, suggestions stylistiques, traduction, etc.)

- valorisation du projet (recherche d'images, de titres, aide à la diffusion sur les réseaux sociaux, etc.)

Compléter chaque catégorie avec des applications supplémentaires (voir «Éléments théoriques» ci-dessus).

PARTIE 2 – CONCEVOIR UN ARTICLE DE PRESSE SIMPLE AVEC ET SANS L'AIDE D'UNE IA

Temps : 45 minutes

But : faire réaliser aux élèves (répartis en groupes) un article journalistique assisté par l'IA et un autre sans recours à l'IA.

Pistes pédagogiques

- Séparer la classe en deux groupes de taille égale. Veiller à équilibrer les compétences des élèves entre les deux groupes (affinités avec la recherche d'informations, compétences informatiques, talents rédactionnels, curiosité, créativité, sens de l'organisation, bonne gestion du timing, etc.). Idéalement, chaque élève est équipé·e d'un ordinateur.

- Chacun des deux groupes est chargé de rédiger un article journalistique d'environ 1500 signes sur le même thème (voir propositions thématiques plus bas). Un des groupes doit travailler sans recours à l'IA et l'autre le plus possible avec l'IA.

- Groupe travaillant sans l'IA : les élèves peuvent se baser sur une étude ou un communiqué de presse existant (secondaire I : leur fournir la matière ; secondaire II : les laisser chercher la matière sur Internet). Ils peuvent compléter leurs informations en faisant des recherches sur Internet (articles de presse fiables sur le même sujet, sites Internet spécialisés, etc.). Ils et elles élaborent ensuite le plan de l'article et rédigent ce dernier. Idéalement, ils et elles proposent un titre, un chapeau et des intertitres. S'il leur reste du temps, ils et elles réfléchissent à l'illustration de l'article et à sa diffusion sur les réseaux sociaux.

- Groupe travaillant avec l'IA : les élèves commencent par dresser la liste des applications de l'IA qu'ils et elles pourraient utiliser pour créer leur article. Par exemple : recherche d'informations et de témoignages, résumé de rapports, plan de l'article, premier jet de l'article sur la base de ce plan, amélioration stylistique, proposition de titre, proposition d'illustration, etc. Puis ils et elles conçoivent et rédigent l'article. S'il leur reste du temps, ils et elles utilisent l'IA pour créer un teaser de l'article diffusable sur les réseaux sociaux.

- L'enseignant·e passe d'un groupe à l'autre et vérifie que le travail effectué va bien dans le sens de la création d'un court article journalistique.

Propositions de thèmes pour l'article

- Les Suisses et le sport : chiffres et tendances actuelles

Les élèves se basent par exemple sur ce communiqué de presse de l'OFSPO.

- Quelles sont les préoccupations des jeunes en Suisse ?

Les élèves se basent par exemple sur l'étude jeunesse 2026 de Pro Juventute.

- L'IA, le nouveau médecin des Suisses?

Les élèves se basent par exemple sur l'étude sur la santé CSS 2026.

PARTIE 3 – ÉVALUER DE FAÇON CRITIQUE LES APPORTS DE L'IA

Temps : environ 20 minutes

But : comparer les deux articles et évaluer de façon critique l'utilité et la fiabilité des diverses applications de l'IA.

Éléments théoriques

Aussi utile puisse-t-elle être pour le travail journalistique, l'IA n'est pas une baguette magique. A l'inverse, son utilisation s'avère parfois contre-productive, voire chronophage. C'est notamment le cas lorsqu'elle vient noyer les journalistes sous l'information, leur faisant perdre de vue les éléments centraux ou essentiels. Autre exemple : alors que le ou la journaliste avait imaginé une structure d'article claire, l'IA ne respecte pas ce dernier au moment de la création du premier jet textuel. Côté rédactionnel, les outils IA, même entraînés, ne sont pas encore capables de reproduire le style d'un·e journaliste et ont parfois tendance à proposer des contenus redondants, perdant en clarté et en fluidité. Sans oublier bien sûr la question de la fiabilité des informations, ni celle des risques de plagiat involontaire lorsque du texte est généré automatiquement.

Il est dès lors impératif d'évaluer de façon critique chacune des applications de l'IA mises à contribution dans le cadre d'un travail journalistique, par exemple la rédaction d'un article de presse ou la préparation d'un sujet audiovisuel. On peut alors faire le tri entre les applications de l'IA qui ont une réelle valeur ajoutée pour les journalistes (gain de temps, apport qualitatif, etc.), sans compromis sur les aspects éthiques, et les applications de l'IA qui, à l'inverse, sont superflues voire contreproductives.

Pistes pédagogiques

- Projeter les deux articles réalisés en groupe (et/ou les envoyer aux élèves afin qu'ils et elles puissent les visionner sur leur ordinateur)

- Faire une comparaison à chaud des deux textes : points forts et faibles respectifs

- Demander au groupe ayant travaillé avec l'IA de lister les applications qui lui ont été particulièrement utiles et celles qui ont été inutiles, voire contreproductives

- Demander au groupe ayant travaillé sans l'IA d'indiquer quels aspects de son travail auraient particulièrement bénéficié du coup de main de l'IA

- Rappeler que le ou la journaliste demeure responsable du contenu diffusé et que l'utilisation de l'IA doit être indiquée de façon transparente

PROLONGEMENT POSSIBLE (A) :
RÉDIGER UNE DEUXIÈME VERSION DE L'ARTICLE

Temps : environ 30 minutes supplémentaires (en classe ou à la maison)

But : rebondir sur les apprentissages des parties 2 et 3 et rédiger une version améliorée de l'article.

Piste pédagogique

Sur la base des deux articles produits en classe lors de la partie 2, et en s'appuyant sur les discussions et conclusions de la partie 3, les élèves rédigent une nouvelle version de l'article de façon individuelle. Cet exercice peut être réalisé en classe ou à la maison.

PROLONGEMENT POSSIBLE (B) :
VALORISER L'ARTICLE À L'AIDE DE L'IA

Temps : environ 20 minutes supplémentaires

But : illustrer, légender et titrer l'article à l'aide de l'IA. Le résumer et élaborer une stratégie de diffusion.

Pistes pédagogiques

Par petits groupes ou de façon individuelle, les élèves choisissent la version de l'article produit durant la partie 2 qui leur paraît la plus réussie. En s'aidant de l'IA, ils et elles créent ou améliorent le titre, le chapeau et les sous-titres. Ils et elles cherchent ou créent un visuel et produisent une légende. Ils et elles génèrent un ou plusieurs teaser(s) pour les réseaux sociaux. S'il leur reste du temps, ils et elles réfléchissent – toujours en s'aidant de l'IA – à une stratégie de diffusion de l'article.

RESSOURCES UTILES

Découvrir l'intelligence artificielle comme outil de recherche d'information : fiche pédagogique du CLEMI

Rédiger un article à l'aide d'une intelligence artificielle conversationnelle : fiche pédagogique du CLEMI

Artificial Intelligence in Journalism and Journalistic Practice : manuel pédagogique de l'UNESCO (en anglais)

Des articles ou des sites d'info rédigés par IA: où est le problème ? fiche pédagogique CIIP)

L'intelligence artificielle: dossier thématique de RTS Education

Les chapitres Désinformation et Intelligence artificielle, proposés par la plateforme Jeunes et médias

Daliascale : outil de mesure du niveau d'implication de l'IA dans un projet

Fiche rédigée par **Patricia Michaud**, journaliste indépendante, avec l'aide de l'IA (niveau D1 de l'échelle daliascale.org).

Illustration: image tirée de la capsule vidéo RTS «L'IA va-t-elle remplacer les journalistes?».

CC BY NC ND

KEYSTONE SDA

Directives sur l'utilisation de l'intelligence artificielle - Position de l'agence de presse

15. Februar 2026 – samu/cojo/alma/lagi/febr – Version 7.0

Introduction

L'intelligence artificielle est devenue incontournable dans le journalisme. Depuis 2022, l'agence travaille également avec et sur cette thématique. Keystone-ATS est convaincue que l'intelligence artificielle continuera de transformer les processus rédactionnels.

Attitude générale

Keystone-ATS est en principe ouverte aux possibilités offertes par l'intelligence artificielle, mais elle est consciente des défis spécifiques, notamment en ce qui concerne les principes éthiques et juridiques. L'agence examine donc les nouvelles applications avec le soin qui s'impose. Un esprit ouvert envers l'IA doit régner au sein de l'entreprise. Les défis et les opportunités, mais aussi les risques, doivent être discutés de manière approfondie.

Dans le respect du droit en vigueur, des principes éthiques, des directives de la "Déclaration des devoirs et des droits du/de la journaliste" ainsi que du manuel rédactionnel de Keystone-ATS, des contenus journalistiques peuvent être produits et livrés aux clients à l'aide de l'intelligence artificielle. Keystone-ATS continue de s'appuyer sur les directives et les recommandations du Conseil suisse de la presse et de l'association Médias suisses pour l'utilisation de l'IA.

Une attention particulière est portée à la protection des données. Keystone-ATS protège ses contenus rédactionnels et toutes les autres données sensibles de l'entreprise aussi en cas d'utilisation de 'IA. La transmission des données à des tiers à l'aide de l'IA ou l'utilisation de solutions IA d'entreprises qui utilisent (éventuellement) les données à leurs propres fins n'est autorisée qu'avec l'accord explicite de Keystone-ATS (voir conditions générales).

L’être humain au centre

Dans tous les cas, les collaborateurs doivent garder le contrôle des solutions d'IA utilisées. L'IA doit en principe être utilisée comme soutien. Dans l'environnement rédactionnel, les normes journalistiques restent les mêmes que si l'on n'avait pas recours à l'IA. Entre autres, chaque contenu rédactionnel doit être soumis à un processus de contrôle humain (principe du double contrôle).

Keystone-ATS souhaite utiliser les avantages de l'IA pour aider ses clients et ses collaborateurs. Par conséquent, l'utilisation d'une solution d'IA doit répondre à au moins un des trois critères suivants :

- Représenter une plus-value pour les clients
- Représenter un soutien pour la rédaction de Keystone-ATS
- Assurer la qualité et l‘exactitude des contenus

KEYSTONE-SDA-ATS AG
Wankdorfallee 5, Postfach, CH-3000 Bern 22, T +41 58 909 50 50, info@keystone-sda.ch, www.keystone-sda.ch

Si aucun de ces critères n'est rempli ou si l'utilisation de l'IA n'est pas envisageable pour d'autres raisons, Keystone-ATS n'hésitera pas à tracer des "lignes rouges" et à interdire l'utilisation de certaines solutions et produits d'IA.

Déclaration

Keystone-ATS accorde une attention particulière à la transparence, à la traçabilité et à l'explicabilité lors de l'utilisation de l'IA. Lorsqu'une IA est utilisée, Keystone-ATS applique les mêmes contrôles d'assurance qualité que pour la création manuelle classique de contenus (vérification des sources, principe du double contrôle). Les résultats sont examinés de manière critique. Aucune dépêche n'est publiée sans un contrôle humain préalable.

L'utilisation de l'IA comme simple instrument de travail ne nécessite pas d'étiquetage particulier. En conséquence, l'application de l'IA n'est pas déclarée dans les cas suivants :

- pour les traductions
- pour les transcriptions
- pour la recherche d'idées et de thèmes
- pour l'amélioration de ses propres textes (correction)
- pour la rédaction de tout ou partie d’un texte (titres, chapeaux ou contenus générés à partir d’un communiqué)
- pour l'aide à l'évaluation ou à la recherche (les sources sont indiquées)

Génération d’images

Keystone-ATS trace une ligne rouge concernant la création d'images. Keystone-ATS ne produit ni ne publie aucune image (photographie et vidéo) générée par des outils d'IA. Les générateurs d'images présents sur le marché soulèvent des problèmes éthiques, tant au niveau de l'indépendance que du droit d'auteur. Cela est en contradiction avec les standards éthiques du journalisme défendus par Keystone-ATS.

Des outils destinés à simplifier et accélérer notre flux de travail visuel (légendes automatiques, sous-titres automatiques, etc.) pourront éventuellement être utilisés après un examen approfondi. Nous nous adaptons également aux exigences du marché et intégrons les besoins de nos clients afin d'améliorer notre base de données d'images grâce à l'IA.

Le domaine non rédactionnel Assignments (photos de commande) est considéré séparément, car il s'agit avant tout de répondre aux souhaits commerciaux des clients.

Partenaires

Keystone-ATS s'assure dans la mesure du possible que les agences partenaires dans le domaine du texte et de l'image travaillent selon les mêmes principes en matière d'intelligence artificielle et appliquent des normes de qualité comparables.

Si Keystone-ATS ne connaît pas la position de ses partenaires en matière d'IA, respectivement si celle-ci est contraire aux principes de l'agence, celle-ci se réserve le droit de renoncer à l'utilisation des contenus de ce partenaire.

Clients

Les clients de Keystone-ATS ou d'autres tiers ne sont pas autorisés à utiliser le contenu de Keystone-ATS (ou des parties de celui-ci) sans autorisation écrite expresse pour…

… permettre l'utilisation par des tiers.

… l'utiliser pour des modèles d'IA, des systèmes de « machine learning » ou autres, propres ou tiers.

… entraîner leurs propres solutions d'IA ou de les transmettre à des tiers.

… interroger nos bases de données de manière exhaustive et systématique à l'aide de solutions d'intelligence artificielle (crawling).